COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Publié le 10.02.2025

Mme Rachida DATI, ministre de la Culture, annonce le dépôt à l'UNESCO de la candidature à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial du « système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe- XIVe) » et de celle des « plages du Débarquement, Normandie 1944 ».

France métropolitaine Patrimoines Protection du patrimoine

« Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe- XIVe) » est composé de huit monuments répartis entre les départements de l'Aude et de l'Ariège : les fortifications de Carcassonne et autour d'elles les châteaux de Lastours, Termes, Aguilar, Peyrepertuse, Quéribus, Puilaurens et Montségur.

Cet ensemble architectural constitue un témoignage exceptionnel du système défensif territorial conçu et administré par le roi de France après la croisade contre les Albigeois au XIIIème siècle. Ces monuments édifiés sur des pitons rocheux dans des paysages grandioses illustrent une période charnière de l'histoire et offrent un exemple unique d'architecture militaire leur conférant une valeur universelle exceptionnelle.

Les « plages du Débarquement, Normandie 1944 » furent, quant à elles, le théâtre de l'opération Neptune déclenchée 6 juin 1944 sur les côtes normandes, première phase de l'opération Overlord destinée à ouvrir un nouveau front à l'ouest de l'Europe face aux troupes du IIIe Reich. Celle-ci conduira à la libération de l'Europe occidentale et à la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ce bien proposé à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial en garde les traces et porte la mémoire d'un combat pour la liberté et la paix. Les plages du Débarquement sont devenues un lieu de rassemblement autour d'un message universel.

Ces candidatures ont été élaborées en étroite collaboration avec le département de l'Aude, la ville de Carcassonne et les collectivités concernées pour la première, et avec la Région Normandie pour la seconde.

Elles seront examinées par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO lors de sa 48ème session qui se tiendra en juillet 2026.